



22 Novembre 2012

Monsieur Madame
Député
Circonscription

Objets : **Invitation à maintenir votre bonne santé mentale**

Dépôt de signatures « Agissons sur les déterminants sociaux de la santé mentale »

Monsieur, madame,

Les signataires de cette lettre, un regroupement d'organismes provinciaux travaillant dans le domaine de la santé mentale, profitent des travaux parlementaires pour vous inviter à prendre soin de votre santé mentale.

Il est bien connu que le travail d'élu est exigeant à plusieurs égards. Vous devez maintenir un équilibre entre les différents aspects de votre vie avec le souci de performance, les pressions médiatiques, la conciliation travail et vie personnelle. Les sources de stress associées à votre tâche sont nombreuses sans compter le contexte d'un gouvernement minoritaire où les débats peuvent devenir source de conflits et de tension importante. À long terme, toutes ces pressions peuvent affecter votre santé mentale. Pour ces motifs, nous vous proposons douze trucs pour prendre soin de votre santé mentale. Des députés attentifs à leur santé auront certainement une attention particulière à la santé de la population.

Nous nous permettons d'intervenir parce que nous voulons qu'ensemble nous fassions mentir les pronostics de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui prévoit que, d'ici 2030, les troubles de santé mentale représenteront la principale cause de morbidité dans les pays industrialisés. La détérioration de la santé mentale n'est pas une fatalité. C'est, en grande partie, une question de société sur laquelle nous pouvons et devons agir!

Nos organisations, et plus de 260 organismes et personnes ayant donné leur appui, demandent à tous les paliers de gouvernement de faire des déterminants sociaux de la santé le ~~fil~~ conducteur dans l'élaboration des politiques, dans la réalisation des plans d'action, et dans la mise en place de tous les programmes gouvernementaux. Par conséquent, le prochain plan d'action en santé mentale doit contenir des mesures concrètes visant l'amélioration des conditions de vie et du tissu social pour préserver la santé mentale de tous les citoyens et citoyennes du Québec. Parce qu'ils agissent sur les déterminants sociaux de la santé, les organismes communautaires doivent être reconnus comme des acteurs essentiels dans la prévention et la promotion de la santé mentale et invités à collaborer à l'élaboration des politiques et plans d'action gouvernementaux.

Tel qu'en font foi les lettres d'appui ci-jointes, nous sommes plusieurs à croire qu'en travaillant sur les déterminants sociaux de la santé mentale nous pourrions y arriver et combler le fossé en une génération. Avant de voter, nous vous demandons d'évaluer l'impact de toutes vos actions (lois, règlements, plans, etc.) sur la santé mentale des personnes qui y seront soumises directement ou indirectement.

Ensemble nous pouvons améliorer la santé mentale de tous et toutes.

Veuillez agréer, monsieur ou madame, nos salutations cordiales.

Johanne Galipeau, jgalipeau@actionautonomie.qc.ca

Représentante

Alliance communautaire autonome pour la promotion et la défense collective des droits en santé mentale du Québec
(Alliance communautaire autonome)

Renée Ouimet, reneeouimet@acsm.qc.ca

Directrice

Association canadienne pour la santé mentale-Division du Québec (ACSM-division du Québec)

Gorette Linhares, info@agidd.org

Agente de communication

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)

Robert Théorêt, robert@rrasmq.com

Responsable à l'action politique

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)

Daniel Latulippe, racor@racorsm.com

Directeur général

Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR en santé mentale)

Lise Goulet, lgoulet@rqasf.qc.ca

Agente de liaison, formatrice et conférencière

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)